

31^{ème} RALLYE NATIONAL ÉCUREUIL DRÔME PROVENÇALE

09 - 10 Juin 2017

RÈGLEMENT PARTICULIER

PROGRAMME DU RALLYE - HORAIRES

- Parution du règlement :	Lundi 24 Avril 2017
- Ouverture des engagements :	Lundi 24 Avril 2017
- Clôture des engagements :	Lundi 29 Mai 2017
- Reconnaissances :	Lundi 05 Juin 2017 de 9h à 18h30
- Reconnaissances :	Vendredi 09 Juin 2017 de 9h à 20h00
- Parution du Road Book :	Lundi 05 Juin 2017
- Distribution du Road Book : Pôle commercial de Maubec (Caviste VILAVIGNE)	Les 05 & 09 Juin 2017 à 9h
- Publication de la liste des engagés : www.asamontelimar.com	Mercredi 07 Juin 2017

Vendredi 09 Juin 2017 – à Montélimar

- Vérification des documents Collège M. Duras à Montélimar :	De 16 h 30 à 20 h 30
- Vérification des voitures Parking Pôle commercial de Maubec à Montélimar :	De 16 h 45 à 20 h 45
- Entrée en parc Fermé après les vérifications Parking Pôle commercial de Maubec	
- Première réunion du collège des commissaires sportifs- salle polyvalente M. Duras :	19 h 00
- Publication des équipages admis au départ et des heures et ordres de Départ – Pôle commercial de Maubec:	21 h 00

Samedi 10 juin 2016 - à Montélimar

- Départ 1 ^{ère} section Pôle commercial de Maubec à Montélimar :	1 ^{er} VHC 07 h 30
- Arrivée 1 ^{ère} section Pôle commercial de Maubec à Montélimar :	1 ^{er} VHC 10 h 59
- Départ 2 ^{ème} section Pôle commercial de Maubec à Montélimar :	1 ^{er} VHC 13 h 14
- Arrivée 2 ^{ème} section Pôle commercial de Maubec à Montélimar :	1 ^{er} VHC 16 h 48
- Départ 3 ^{ème} section Pôle commercial de Maubec à Montélimar :	1 ^{er} VHC 17 h 28
- Arrivée du Rallye Pôle commercial de Maubec à Montélimar :	1 ^{er} VHC 21 h 02
- Vérifications Finales : Garage Cartal à Montélimar	
- Publication des résultats du Rallye : Pôle commercial de Maubec à Montélimar :30' après l'arrivée du dernier concurrent.	
- Remise des Prix : sur le podium d'arrivée à Montélimar.	

Article.1P. ORGANISATION

L'Association Sportive Automobile de Montélimar organise, les 09 et 10 juin 2017 le :

31^{ème} RALLYE NATIONAL ÉCUREUIL DRÔME-PROVENÇALE

En qualité d'organisateur administratif et technique.

Le présent règlement a reçu le permis d'organiser par la FFSA le n° 335 en date du 31/03/2017.

Le présent règlement a été enregistré à la Ligue Rhône-Alpes du Sport Automobile sous le permis d'organisation n° 11 en date du 15/03/2017.

Comité d'Organisation.

- Le Président Jean-Pierre MAUVEAUX et les Membres de son comité directeur.
- Secrétariat du Rallye :

A.S.A Montélimar - 916 route du Village – 26130 CLANSAYES Téléphone : 04 75 04 51 66

Site ASA : www.asamontelimar.com - Courriel : asa-montelimar@orange.fr

Transfert du téléphone ASA aux vérifications des documents le vendredi à partir de 14 h 00

Permanence du Rallye : Salle polyvalente collège M. Duras à Montélimar :

1.1P. Officiels de l'Épreuve

Président du Collège :	M. VEYRET Emmanuel	1316
Membres du Collège :	M. BEAL Georges	2910
	M. LAUDET Jean Louis	6195
Stagiaire	Mme SIMON Sylvie	214749
Secrétaire du collège	Mme BESANCON Monique	9682

Directeur de Course :	Mme ROL Evelyne	40773	
Directeur de Course Adjoint :	M. HURARD Albert	1057	
Directeur de Course VHC-VHRS	M. VERNET Daniel	147321	
Adjoint à la Direction de Course :	M. DUPECHER Thierry	3564	
	M. MUSELLI Bruno	2403	
	M. VAUTRAT Hervé	3529	
Adjoint à la Direction de Course Stagiaire:	M. THEVENET Bruno	220856	
Commissaires Techniques (Responsable)	M. BLANC Philippe	38131	
	M. GRANDPIERRE Gilbert	10151	
	M. BORDERON Loys	183288	
	M. CANEL Jean Louis	50539	
	M. CORBET Robert	6850	
	M. MANGEMATIN Christian	6507	
Chargés des Relations avec les Concurrents :	Mme TRAMONT Emilie	179334	
	Mme JEUNE Valérie	161099	
Chargé de la Publicité :	M. PITARCH Floréal	2729	
Responsable Informatique :	LC Chrono – MALGRAS Luc	44257	
Chargé de Presse :	Mme PAOLELLI Martine	20294	
Directeurs de Course délégués aux Es :			
Es 1 - 4 - 7 : ROYNAC	M. LAURENT Benoit	46771	
Adjoints	Mme RAVIER Isabelle	196916	
Es 2 - 5 – 8 : COMPS	M. GIBILY Christian	3302	
Es 3 - 6 – 9 : LE COLOMBIER	M. HABOUZIT Marc	7145	
adjoints	Mme HABOUZIT Christelle	128356	
- à la voiture 00	M. VINCENT GENOD Stéphane	27887	
à la voiture tricolore	M. MAUVEAUX Jean-Pierre	2735	
adjoints	Mlle MAUVEAUX Marine	174882	
Responsables des Commissaires :	M. ROSSIGNOL Didier	11521	
Juges de Fait	M. ROSSIGNOL Didier	11521	
	M. ROSSIGNOL Jean Luc	242569	
	M. GISPER José	3184	
Observateur du Comité	M.		
Véhicule relation avec les autorités	M. BRANCHE Jacques	3088	Véhicule
Info/Sono	M. MEILLORET René	147512	
Véhicule Info/Sono	Mme GRIVOT Renée	239856	
Véhicule Info/Vidéo	M. GRIVOT Christophe	175102	
Véhicule Damier	M. AYME Thierry	13800	
Médecin Responsable	Dr CHEREAU Patrick	27371	

1.2P. Éligibilité

Le 31ème Rallye National Ecureuil Drôme-Provençale compte pour:

- La Coupe de France Coef 3
- Le Championnat de la Ligue Rhône-Alpes.
- Le Challenge Asa Montélimar.

1.3P. Vérifications

Les équipages engagés recevront par Mail **leur accusé de réception d'engagement, et leur heure de convocation pour les vérifications des documents et les vérifications des voitures**

- Vérification des documents Collège M. Duras à Montélimar: De 16 h 30 à 20 h 30
- Vérification des voitures Parking Pôle commercial de Maubec à Montélimar : De 16 h 45 à 20 h 45
- Les vérifications finales seront effectuées : Garage Cartal à Montélimar (Taux Horaire M.O 60 TTC)

Article.2P. ASSURANCES

Conforme au règlement standard F.F.S.A

Article.3P. CONCURRENTS ET PILOTES

3.1P. Demande d'Engagement-Inscriptions

3.1.5P. Toute personne désirant participer au **31^{ème} Rallye National Ecureuil Drôme Provençale** doit adresser à l'**A.S.A. Montélimar – 916 route du Village – 26130 CLANSAYES**, la demande d'engagement ci-joint, dûment complétée, avant le 29 mai 2017. Cachet de la poste faisant foi.

3.1.10P. Le nombre d'engagés est fixé à 120 voitures au maximum, toutefois celui-ci pourra évoluer en fonction du nombre total d'engagés limité à **170** voitures pour les trois Rallyes.

NOTA : *Dès que le nombre maximum d'engagés sera atteint, les demandes reçues passé ce seuil seront en liste d'attente bien que réceptionnées dans les délais ainsi que celles reçues non accompagnées du montant des droits d'engagement.*

3.1.11P. Les droits d'engagement sont fixés ainsi :

- | | |
|---|-------------|
| A) Droits simples avec la publicité facultative des organisateurs | : 490 euros |
| B) Equipage licencié 100 % ASA Montélimar | : 470 euros |
| C) Sans la publicité facultative des organisateurs | : 980 euros |

Il vous sera demandé aux vérifications administratives un chèque de caution de 100€ par voiture pour le transpondeur.

3.1.12 La demande d'engagement ne sera acceptée que si elle est intégralement renseignée et accompagnée du montant total des droits d'engagement libellé à l'ordre de l'ASA MONTELMAR.

Le montant des droits d'engagement seront encaissés par l'ASA le jour de la clôture des engagements. (29/05/2017)

Les photocopies des permis de conduire, des licences pilote et co-pilote **devront être jointes** à la demande d'engagement.

Remboursement des droits d'engagement

Les droits d'engagement seront entièrement remboursés :

- aux Concurrents dont l'engagement serait refusé.
- au cas où le rallye n'aurait pas lieu.

L'organisateur remboursera, avec déduction d'une retenue variable, les droits d'engagement aux Concurrents qui, pour des raisons de force majeure, ne pourront pas se présenter au départ du rallye, sous réserve qu'une demande parvienne à l'organisateur par lettre recommandée.

- La retenue sera :
- de 30% pour les demandes reçues 8 jours et plus avant le rallye,
 - de 50% pour les demandes reçues jusqu'aux vérifications.

3.2P. Équipages

Conforme au règlement standard F.F.S.A

3.3P. Ordre de Départ

Conforme au règlement standard F.F.S.A

3.3.5P Chaque équipage recevra 3 plaques dont une "*assistance*" portant le N° du concurrent lors des vérifications des documents.

Article.4P. VOITURE & ÉQUIPEMENTS

4.1P. Voitures Autorisées

Les voitures de Production (groupes N et FN confondus) réparties en 5 classes de cylindrée :

- Classe 1 : jusqu'à 1400cm³
- Classe 2 : au-dessus de 1400 cm³ et jusqu'à 1600 cm³
- Classe N2 Série : au-dessus de 1400 cm³ et jusqu'à 1600 cm³
- Classe 3 : au-dessus de 1600 cm³ et jusqu'à 2000 cm³
- Classe 4 : au-dessus de 2000 cm³

Les voitures de Tourisme (groupes A, FA confondus) sont réparties en 9 classes de cylindrée :

- Classe 5 : jusqu'à 1400 cm³
- Classe 5K : Kit-Cars jusqu'à 1400 cm³
- Classe 6 : au-dessus de 1400 cm³ et jusqu'à 1600 cm³
- Classe 6K : Kit-Cars, FRC, S 1600 au dessus de 1400 cm³ et jusqu'à 1600 cm³
- Classe 7 : au dessus de 1600 cm³ et jusqu'à 2000 cm³
- Classe 7K : Kit-Cars au dessus de 1600 cm³ et jusqu'à 2000 cm³
- Classe 7S : S 2000
- Classe 8 : au-dessus de 2000 cm³
- Classe 8W : WRC (A FA) (admisses sans marquer de points)

Les voitures de Tourisme ou de grande production de série (groupe R et FR confondus sont réparties en 6 classes de cylindrée :

- | | | |
|------------------|--|---|
| Classe R1 : | R1A jusqu'à 1400 cm ³ | et R1B plus de 1400 cm ³ jusqu'à 1600 cm ³ |
| Classe R2, FR2 : | R2B plus de 1400 cm ³ et jusqu'à 1600 cm ³ | et R2C plus de 1600 cm ³ et jusqu'à 2000 cm ³ |
| Classe R2J : | R2 Junior : fiche d'homologation FR2.002 | |
| Classe R3 : | R3C jusqu'à 2000 cm ³ -
R3T suralimenté jusqu'à 1600 cm ³ | et R3D diesel suralimenté jusqu'à 2000 cm ³ |
| Classe R4 : | Cylindrée corrigée de plus de 2000 cm ³ | |
| Classe R5 : | | |

Les voitures du groupe GT de série sont réparties en 2 classes de cylindrée :

- Classe 9 : jusqu'à 2000 cm³
- Classe 10 : au-dessus de 2000 cm³

Les voitures du groupe F 2000 sont réparties en 4 classes de cylindrée :

- Classe 11 : jusqu'à 1150 cm³
- Classe 12 : au-dessus de 1150 cm³ et jusqu'à 1400 cm³
- Classe 13 : au-dessus de 1400 cm³ et jusqu'à 1600 cm³
- Classe 14 : au-dessus de 1600 cm³ et jusqu'à 2000 cm³

Les voitures du groupe FRC:

Admises dans la classe du Groupe A correspondant à leurs cylindrées corrigées

4.2P. Pneumatiques: Réglementation de l'Utilisation des Pneumatiques

Conforme au règlement standard F.F.S.A

4.3P. Assistance

Conforme au règlement standard F.F.S.A

L'assistance sera autorisée uniquement dans les parcs prévus à cet effet.

Les plaques d'assistance seront obligatoires pour accéder au parc d'assistance.

4.6P. Identification des Voitures

4.6.1P. Pour tous les rallyes (sauf CFR Terre, CFR Tout-terrain et Finale) la surface de la plaque d'immatriculation avant (520 mm x 110 mm) à sa position d'origine, est réservée exclusivement à l'organisateur qui dispose de cet emplacement pour y apposer éventuellement une identification promotionnelle. En aucun cas il ne pourra être acheté ou utilisé par les concurrents.

A cet effet, chaque voiture devra être équipée à l'avant (à l'emplacement initialement prévu sur le modèle de série pour la plaque d'immatriculation) d'un support, d'une surface au moins égale à la plaque d'immatriculation (520 mm x 110 mm) permettant le positionnement de l'identification promotionnelle.

L'absence de cette plaque entraînera les pénalités prévues à l'article 5.4 du présent règlement.

Les concurrents, dont les spécificités techniques figurant sur la fiche d'homologation de leur voiture ne permettraient pas de respecter les dispositions ci-dessus, seront autorisés à apposer la publicité sur la face avant de la voiture, de manière visible. Dans ce cas, l'emplacement devra, au préalable, avoir été validé par le Commissaire en charge de la publicité ou le Commissaire Technique Responsable.

Article.5P. PUBLICITÉ

La publicité collective obligatoire et la publicité facultative seront communiquées par un additif au présent règlement particulier

Article.6P. SITES & INFRASTRUCTURES

6.1P. Description

Le 31^{ème} Rallye National Ecureuil Drôme-Provençale représente un parcours de 409.380 Kms. Il est divisé en trois sections. Il comporte neuf Epreuves Spéciales d'une longueur totale de 103.791 kms.

ES : 1 - 4 - 7	ROYNAC	9.434 X 3	= 28.302 Kms
ES : 2 - 5 - 8	COMPS	12.696 X 3	= 38.088 Kms
ES : 3 - 6 - 9 :	LE COLOMBIER	12.467 X 3	= 37.401 Kms

6.2P. Reconnaissances

Conforme au règlement standard F.F.S.A

6.2.4P. L'organisateur aura l'obligation d'effectuer des contrôles. La méthode sera libre, mais un rapport spécifique ainsi que les fiches de contrôles des voitures devront être transmis au Directeur de Course, au Collège des Commissaires Sportifs, et à l'Observateur. Des contrôles de vitesse pourront également être effectués sur le parcours des Epreuves Spéciales ou de liaisons.

6.2.5P. Reconnaissances autorisées uniquement :

Lundi 05 Juin 2017 de 9 h 00 à 18 h 30. Vendredi 09 Juin 2017 de 9 h 00 à 20 h 00.

Le nombre de passages en reconnaissance est limité à 3 au maximum (Art 6.2.1 France Auto 2017)

6.2.7P. Pénalités

Reconnaissances en dehors des jours et heures autorisés ou non respect du nombre maximum de passages : départ refusé, amende identique à la valeur des droits d'engagement du rallye, demande de sanction disciplinaire auprès de la FFSA. Les trois pénalités sont cumulées.

Autres infractions :

1^{ère} infraction, selon la gravité: 1 ou 3 minutes, ou départ refusé ou/et amende du montant de l'engagement au rallye concerné.

2^{ème} infraction : interdiction de prendre le départ, demande de sanction à la FFSA, amende du double du montant de l'engagement au Rallye concerné. Les trois pénalités sont cumulées. Le montant des amendes est conservé par l'organisateur.

Ces pénalités seront infligées par le Collège des Commissaires Sportifs au cours de leur première réunion.

6.3P. Carnet de Contrôle

Conforme au règlement standard F.F.S.A

6.4P. Circulation

Conforme au règlement standard F.F.S.A

Sur le parcours des Epreuves Spéciales, seuls les dépannages demandés par la Direction de Course seront pris en charge par l'Organisateur. Dans le cas ou un Concurrent désire le service de dépannage de l'ES. (à ses frais), il doit en avvertir le Directeur d'Epreuve avant le passage du véhicule damier. (Cibiste).

Article.7P. DÉROULEMENT DU RALLYE

7.1P. Départ

Conforme au règlement standard F.F.S.A

7.2P. Dispositions Générales Relatives aux Contrôles

Conforme au règlement standard F.F.S.A

7.2.11P. Les signes distinctifs des commissaires sont :

Commissaire de route : Chasuble Orange
Chef de poste : Chasuble Orange Barrée

7.3P. Contrôles de Passages (CP) Contrôles Horaires (CH) Mise Hors Course

Conforme au règlement standard F.F.S.A

7.4P. Contrôles de Regroupement

Conforme au règlement standard F.F.S.A.

7.5P. Epreuves Spéciales (E.S)

7.5.1P. Le chronométrage sera effectué au dixième de seconde.

7.6P. Parc Fermé

Conforme au règlement standard F.F.S.A.

Article.8P. PÉNALITES RÉCLAMATIONS APPELS

Conforme au règlement standard F.F.S.A.

Article.9P. CLASSEMENT

Conforme au règlement standard F.F.S.A.

Article.10P. PRIX – COUPES

La répartition des prix se fera de la façon suivante:

SCRATCH	- 80 Parts	+ 80 Parts	TOTAL
1er	400 €	500 €	
2ème	200 €	250 €	
3ème	150 €	200 €	
4ème	90 €	100 €	
5ème		90 €	
			1 140.00 €

GROUPES (x 5)	- 5 Parts	5 Parts et +	TOTAL
1er	245 €	490 €	
2ème		245 €	
3ème		120 €	
			4 275.00 €

CLASSES (x 21)	De 1 à 5 Parts	6 à 15 Parts	+ 15 Parts	TOTAL
1er	245 €	490 €	490 €	
2ème	120 €	245 €	245 €	
3ème		120 €	120 €	
4ème			90 €	
				19 845.00 €

COUPE DES DAMES	350 €	350.00 €
-----------------	-------	----------

TOTAL PRIX DISTRIBUABLES		25 610.00 €
---------------------------------	--	--------------------

Tous les prix sont cumulables.

Les classes suivantes seront confondues: (WRC/A8W/FA8W/A8/4RM&2RM/FA8 4RM&2RM) – (A7S/A7K/FA7K/A7)- (A6K/FA6K/A6) – (A5/A5K/FA5K) – (N4 4RM&2RM/ FN4 4RM&2RM)

(exemple : A5 K récompensé dans la classe A5 -/- A8 WRC dans la classe A8.

Coupes : Tous les concurrents classés seront récompensés. Plusieurs Commissaires seront également récompensés.

La remise des prix se déroulera le Samedi 10 Juin 2017 sur le podium d'arrivée à Montélimar

IMPORTANT

Mesdames, Messieurs les concurrents,

C'est grâce à la compréhension des Riverains et des Municipalités des communes traversées par le Rallye que l'Association Sportive Automobile de Montélimar a pu organiser cette année les :

31^{ème} Rallye National Ecureuil Drôme Provençale
9^{ème} Rallye National de Véhicules Historiques de Compétition Ecureuil Drôme-Provençale
6^{ème} Rallye National de Régularité Historique de Compétition Ecureuil-Drôme

C'est cependant grâce à votre sportivité et par l'attitude responsable que vous adopterez lors des reconnaissances du parcours, que la pérennité de l'épreuve pourra être assurée.

Nous vous demandons de **RESPECTER LE CODE DE LA ROUTE**, afin de préserver, la sécurité et la tranquillité des populations et des villages qui vous accueillent, et de suivre scrupuleusement les limitations de vitesse et les horaires réglementés, sur des routes fréquentées par des enfants, allant ou revenant de l'école, et par des véhicules agricoles.

**EN ACCORD AVEC LES SERVICES PREFECTORAUX ET LA GENDARMERIE,
LA REGLEMENTATION SUIVANTE SERA APPLIQUEE :**

Reconnaisances strictement interdites avant le 05 Juin 2017

Reconnaisances autorisées uniquement

Le lundi 05 juin 2017 de 9 h 00 à 18 h 30

Le vendredi 09 juin 2017 de 9 h 00 à 20 h 00

Distribution des ROAD BOOK :

Pôle commercial de Maubec (Caviste VILAVIGNE) à 9H le 05 & 09 Juin

De plus, dans tous les rallyes asphaltes, le nombre de passages en reconnaissances est limité à 3 au maximum (Art 6.2.1 France Auto 2017)

Limitations de vitesse : **50 Km/h sur les routes des épreuves spéciales.**
30 Km/h dans les agglomérations.

De nombreux contrôles (radars) seront effectués. En sus des procès-verbaux éventuels, des sanctions sportives pouvant aller jusqu'à la mise hors course (refus du départ) sanctionneront les contrevenants sans qu'ils puissent prétendre à un quelconque remboursement des droits d'engagement (conformément au règlement standard des Rallyes français – art 13)

Afin de limiter la gêne des riverains, il vous est demandé :

- ⇒ **De veiller à ce qu'aucune dégradation ne soit apportée à l'environnement, Tous repères, marques, panneaux sont rigoureusement interdits.**
- ⇒ **De ne pas remonter les épreuves spéciales en sens inverse.**

Nous comptons sur votre sportivité, votre **courtoisie** et votre **sens du civisme**.

De votre comportement responsable dépend l'avenir des Rallyes

Le comité d'organisation vous souhaite un agréable **Rallye National Ecureuil-Drôme Provençal**